



Confédération Générale du Travail de la Guadeloupe

4, Cité Artisanale de Bergevin – 97110 POINTE-A-PITRE

☎ : (0590) 82.34.61 / 90.11.43 - ☎ : (0590) 91.04.00

E-Mail : cgtg.confederation@wanadoo.fr

Pointe-à-Pitre, le 8 mai 2019

PRÉAVIS DE GREVE

- Monsieur le Président de la Région Guadeloupe
- Madame la Présidente du Conseil Départemental
- Monsieur le Président de l'Association des Maires
- Monsieur le Président de Cap-Excellence
- Madame la Présidente de la Communauté de Communes de Marie-Galante
- Madame la Présidente de la Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre
- Madame la Présidente de la Communauté d'Agglomération du Sud Basse-Terre
- Monsieur le Préfet de Guadeloupe
- Madame la Directrice de l'ARS
- Monsieur le Recteur de l'Académie de Guadeloupe et des Îles du Nord
- Monsieur le Directeur de la Douane
- Monsieur le Directeur de La Poste
- Monsieur le Directeur d'Orange France-Télécom
- Monsieur le Directeur d'Orange Caraïbe
- Monsieur le Directeur de la sécurité de l'Aviation Civile Antilles-Guyane
- Monsieur le Directeur du Service de la Navigation aérienne Antilles-Guyane
- Monsieur le Président du Directoire de la Société Aéroportuaire Guadeloupe Pôle-Caraïbe
- Monsieur le Directeur de la Caisse Générale de Sécurité Sociale de la Guadeloupe
- Monsieur le Directeur de la Caisse d'Allocations Familiales de la Guadeloupe
- Monsieur le Président du Service Départemental d'Incendie et de Secours
- Monsieur le Directeur Régional de Pôle Emploi
- Monsieur le Directeur de Routes de Guadeloupe
- Monsieur le Directeur de l'EDF SEI
- Monsieur le Directeur de l'EDF PEI
- Monsieur le Directeur d'ALBIOMA Le MOULE
- Monsieur le Directeur d'ALBIOMA Caraïbes
- Monsieur le Directeur de la Centrale Géothermie de Bouillante
- Monsieur le Directeur d>IDEX ENERGIE 971
- Monsieur le Directeur de la Centrale Diesel Export
- Monsieur le Directeur du Grand Port Maritime de Guadeloupe
- Monsieur le directeur de la Générale des Eaux
- Monsieur le Directeur du SIAEAG et de ses Régies
- Monsieur le Directeur de RénoC Eau
- Monsieur le Directeur de RénoC Assainissement
- Monsieur le Directeur du CASINO du Gosier

- Monsieur le Directeur du Casino de Saint-François
- Monsieur le Président de la Chambre Régionale des Transporteurs de la Guadeloupe
- Monsieur le Président de l'Union des Transporteurs Routiers de Marchandises
- Monsieur le Président de l'Union Syndicale des Transporteurs Routiers de la Guadeloupe
- Monsieur le Président des Syndicats des Entrepreneurs de Transport de personnes à Mobilité Réduite.

La Confédération Générale du Travail de la Guadeloupe dépose ce jour un préavis de grève de 24 heures reconductibles, à compter du **mardi 14 mai 2019**

NOS REVENDICATIONS SONT LES SUIVANTES :

- La mise en place d'un vaste de plan immédiat de dératization dans toutes les communes concernées,
 - Le ramassage et la collecte tous les jours des ordures, encombrants et autres ;
 - Une eau potable au robinet,
 - La reconnaissance de l'empoisonnement au chlordécone et la condamnation de tous les empoisonneurs,
 - La garantie du paiement des salaires des agents des collectivités locales et des salariés du secteur privé,
 - Le paiement à date fixe des salaires,
 - La mise en place d'un système de santé et de soins efficaces ;
 - L'arrêt du démantèlement du système scolaire,
 - Le retrait intégral de l'ANI, de la loi Rebsamen, de la loi « travail », des ordonnances Macron,
 - L'arrêt des licenciements dans le privé et des suppressions de postes dans la fonction publique,
 - L'augmentation généralisée des salaires,
 - La revalorisation substantielle des minimas sociaux ;
 - Le maintien de toutes les primes de vie chère avec indexation sur la retraite et intégration dans le salaire de base,
 - Le respect de tous les accords signés,
 - L'application des Conventions Collectives en vigueur,
 - L'ouverture en faveur des travailleurs des négociations collectives dans toutes les branches professionnelles,
 - Le maintien et la création de postes dans toute la fonction publique,
 - L'accès à la formation professionnelle pour les jeunes et les demandeurs d'emploi,
 - L'arrêt de la discrimination et de la répression syndicale et le libre exercice du droit syndical,
 - L'amélioration des conditions de travail des salariés,
 - L'arrêt systématique des salariés déclarés inaptes,
 - Le maintien de tous les jours fériés,
 - Le maintien en l'état du dispositif des congés bonifiés,
 - L'annulation de la suppression des 30% de l'abattement fiscal,
 - Le rétablissement de l'Impôt Sur la Fortune,
 - La suppression du décret du 30 décembre 2018 qui s'attaque aux demandeurs d'emploi,
 - Le règlement de tous les conflits en cours.



Le Secrétaire Général de la CGTG
Jean-Marie NOMERTIN

(Signature)